

**Service** : Scolarité 1<sup>er</sup> cycle PACES  
**Affaire suivie par** : Martine Pons / Séverine Blais  
**E.mail** : pharmacie.paces@univ-tlse3.fr

Mesdames et Messieurs  
les étudiants inscrits en PACES Toulouse

Toulouse, le 6 avril 2021

**Objet** : CONVOCATION AUX EPREUVES DE LA 2<sup>ème</sup> PARTIE DU CONCOURS SANCTIONNANT LA PACES Toulouse

Madame, Monsieur,

**Nous vous informons que vous êtes convoqué(e) aux épreuves de la deuxième partie du concours PACES Toulouse qui se dérouleront la journée du **lundi 3 mai (journée) et mardi 4 mai 2021 (matin)**, au :**

**MEETT  
Centre de Conventions  
Chemin de l'Enseigne  
31840 AUSSONNE.**

Ces épreuves se dérouleront dans un respect strict des mesures barrières visant à protéger les étudiants et les personnels mobilisés pour le déroulement de ces épreuves. Nous comptons sur votre sens de la responsabilité pour respecter ce règlement. Il s'appliquera dans les salles d'examen au cours des épreuves, mais également lors de votre arrivée sur le parc, lors de la pause du déjeuner et lors de votre départ du site à l'issue des épreuves.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des documents en pièces jointes :

- Calendrier des épreuves
- Liste des candidats autorisés à composer avec les numéros de place
- Consignes générales du concours
- Consignes sanitaires du concours
- Plans

**Une organisation spécifique et adaptée a été définie, dans le respect des mesures barrières et des indications ministérielles :**

- Vous êtes convoqué(e) pour le lundi 3 mai et mardi 4 mai 2021
- Il vous est demandé d'arriver dans la file d'attente systématiquement avec un masque et d'apporter dans la mesure du possible, une solution hydro alcoolique que vous pourrez utiliser à votre convenance et disposer sur votre table (des solutions hydro alcooliques seront également accessibles à tous, à des endroits stratégiques)
- A chaque entrée sont prévues des solutions hydro alcooliques pour vous désinfecter les mains, une distribution d'un masque par demie journée en cas d'oubli, un contrôle visuel de vos sacs dans le cadre du plan Vigipirate
- Nous vous demandons de respecter la distanciation d'1 m et de suivre les consignes qui vous seront données par les agents organisateurs et les responsables de salles

- Vous devrez vous installer à la table de composition correspondant à **votre numéro de candidat. Vous ne changerez pas de place.**
- Vous disposerez sur votre table d'une chemise précisant vos numéros de candidats pour ces 2 jours et contenant : l'ensemble des feuilles de coches numérotées de vos épreuves, des feu, des brouillons, listes d'émargement, la feuille de choix des filières et les consignes.
- Pendant la pause méridienne, vous déjeunerez à votre table, **il vous est demandé de prévoir un repas froid, des boissons pour la journée, un sac poubelle hermétique pour mettre les restes de repas et les masques utilisés et tout déchet.**

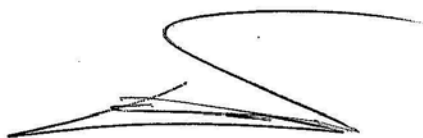
**La répartition des candidats est la suivante :**

- Espace A : candidats de 1 à 350
- Espace B : candidats de 351 à 811 et 1 à 3 pour Paramédicaux
- Niveau 1 Centre de convention : candidats bénéficiant d'aménagement particuliers, se référer aux convocations individuelles.

Des informations complémentaires seront accessibles sur le site internet de la Faculté de Pharmacie - <https://pharmacie.univ-tlse3.fr>, n'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Concernant la publication des résultats, nous vous demandons de rester à la disposition de la Faculté de Pharmacie jusqu'au 6 juillet 2021.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Monsieur Christophe PASQUIER  
Doyen

Monsieur Jean-Luc STIGLIANI  
Président du Jury

**Le Président de l'Université Paul Sabatier Toulouse III**  
Par délégation  
Le Doyen  
**De la Faculté des Sciences Pharmaceutiques de Toulouse**  
**Christophe PASQUIER**



PJ : Calendrier des épreuves  
Liste des candidats autorisés à composer  
Consignes générales du concours  
Consignes sanitaires du concours  
Plans